

République Française
Département : HAUTE-CORSE
Arrondissement : Corte
SORBO OCAGNANO - Commune

Séance du samedi 21 mars 2026

Délibération N° DE_007_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	15	15
Date de la convocation : 17/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt et un mars deux mille vingt-six, à 10 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie de Sorbo Ocagnano), sous la présidence de .

Présents : Dominique ALBERTINI, Philippe CHERICI, Delphine BREHERET, Christian DESIDERI, Véronique FRANCESCHI épouse NEMESI, Antoine ALBERTINI, André GIAMARCHI, Annonciade PAOLI, Marie Josephe FRANCESCHI ÉPOUSE JOBIN, Gérard ORSATELLI, Philippe VINCENTI, André DESIDERI, Sandrine LOISEAU, Stéphanie BERNARDINI ÉPOUSE CICCOLI, Victoria DESIDERI

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Elections des adjoints

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après (établir pour les 3 tours de scrutin, le décompte de la majorité et des voix obtenues comme pour l'élection du maire) :

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

Date de transmission de l'acte: 23/03/2026
Date de réception de l'AR: 23/03/2026
02B-212002869-DE_007_2026-DE
A G E D I

DE_007_2026

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

– Liste .Philippe CHERICI quinze voix

- La liste de Philippe CHERICI ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Monsieur Philippe CHERICI, Madame Delphine BREHERET, Monsieur Christian DESIDERI, Madame Véronique FRANCESCHI épouse NEMESI

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Président de séance



Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 23/03/2026
Date de reception de l'AR: 23/03/2026
02B-212002869-DE_007_2026-DE
A G E D I

DE_007_2026